



DIRECTION DES RESSOURCES

HUMAINES

L'Université de Montpellier recrute un Adjoint en fabrication mécanique ou en instrumentation et expérimentation (F/H)

Type de contrat : CDD de droit public de Catégorie C
Dates de contrat : dès que possible jusqu'au 04/02/2025
Quotité de travail : 100 %
Rémunération mensuelle : 1815€ brut estimé / 1460€ net estimé
Localisation : Nîmes

Une université d'excellence

Université de recherche intensive, leader mondial en écologie, l'Université de Montpellier est un établissement public expérimental qui figure dans le top 200 du classement de Shanghai. Elle couvre plusieurs champs disciplinaires sciences et techniques, droit, économie, environnement, administration, gestion, médecine, pharmacie, activités physiques et sportives, biologie, informatique, sciences de l'éducation, science politique. Elle a obtenu en 2022 la labellisation I-SITE (Initiative Science Innovation Territoires Economie) qui associe 15 partenaires de recherche et d'innovation du territoire. Ce Programme d'Excellence (PEI) porté par l'Université de Montpellier s'articule autour des enjeux "Nourrir, Soigner, Protéger" et s'appuie sur tous les domaines scientifiques de l'Université et de ses partenaires. Elle coordonne le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI).



Une université engagée

En lutte contre toutes les formes de discrimination, l'Université de Montpellier est engagée pour la promotion de la diversité, l'égalité entre femmes et hommes et pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. L'UM place aussi le développement durable au cœur de sa politique et de son savoir-vivre. Une démarche saluée par le palmarès du Times Higher Education qui la place en tête des universités françaises les plus performantes en terme de développement durable.

Affectation

Structure de rattachement : IUT de Nîmes – Département SGM

Environnement de travail : L'IUT de Nîmes est un centre Universitaire technologique de formation et de recherche. Le Département Science et Génie des Matériaux, dans lequel sera affecté l'adjoint technique, forme des étudiants de BUT et de licence professionnelle.

Le département est aussi amené à travailler avec des industriels pour des prestations ou des projets.

Présentation du poste

- **Mission principale :**
Les missions et activités de la personne recrutée s'inscrivent principalement dans le cadre des formations des étudiants.
- **Activités :**
 - Assurer le bon fonctionnement et la maintenance de premier niveau des appareils de mise en œuvre et de caractérisation mécanique des matériaux
 - Assurer un soutien aux enseignants lors des séances de travaux pratiques, des projets ou lors de partenariats industriels, en particulier au regard de la mise en œuvre et de la caractérisation mécanique des matériaux.
 - Assurer un soutien logistique et technique dans la maintenance et l'amélioration des locauxLe candidat sera amené à passer des qualifications particulières et à se former sur toutes les machines de mise en œuvre des matériaux du département : travail en hauteur, conduite d'engin autoporteur...
- **Spécificités / Contraintes du poste :**
Présence durant des périodes ciblées.

Profil recherché

COMPETENCES

Savoir et savoir faire

- Mécanique
- Base d'utilisation des différents types de machines-outils et appareils électroportatifs
- Techniques d'usinage, de mise en œuvre et de soudage sur des matériaux divers (métaux, céramiques, verres, polymères...)
- Utiliser les différentes machines : perçage, tournage, fraisage, soudage à l'arc et diverses techniques de mises en œuvre des matériaux
- Savoir lire un plan d'ensemble ou de définition
- Assurer la maintenance de premier niveau d'un appareil électromécanique
- Établir le diagnostic et le dépannage mécanique d'un appareil électromécanique
- Concevoir un système mécanique simple à l'aide d'un logiciel de DAO (solid-works)
- Savoir utiliser des outils et appareils classiques de contrôle dimensionnel
- Assurer les relations avec les fournisseurs pour les approvisionnements
- Gérer les matériels communs à disposition des salles de cours et conférences
- Appliquer les règles de sécurité
- Participer à la sécurité des personnes et des locaux
- Utiliser les suites OpenOffice.

Savoir être

- Travailler en équipe,
- Être rigoureux,
- Être Autonome dans son organisation.
- Être force de proposition dans l'amélioration des locaux.

Pourquoi nous rejoindre ?

Rejoindre l'université de Montpellier, c'est bénéficier de nombreux avantages dans une région qui offre un cadre de vie qualitatif.

Nos avantages:

> **Dispositifs de développement des compétences** : accès à une grande offre de formation, préparation aux concours internes

> **Jusqu'à 56 jours de congés / an** (pour un contrat 12 mois et plus/ temps plein à 38h05)



- > Temps de travail aménageable
 - > Jusqu'à 2 jours de télétravail / semaine (selon les modalités de la charte de TT applicable à l'UM)
 - > Restauration collective
 - > Aide et prestations sociales
 - > Prise en charge partielle des abonnements au transport de la ville
 - > Accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs de l'université
 - > Soutien à la parentalité : club de loisirs pour enfant, partenariat de crèches, jours enfant-malade
- Avantages dépendant de la nature et la durée du contrat, des nécessités de services et des conditions d'éligibilité*

Modalité de candidature

Dépôt CV et Lettre de Motivation : <https://umemplois.umontpellier.fr/>

Référence de l'offre à rappeler dans votre lettre de motivation : **2024-I0142**

Clôture des candidatures le **20/02/2024 à 23h59**

Contacts :

- organisation du recrutement : drh-recrut-biats@umontpellier.fr / 04 67 14 99 30
- Renseignements sur le poste : julien.pinaud@umontpellier.fr / 06 95 50 60 39

En savoir plus :

Caractéristiques du contrat

- ✓ Contrat de droit public avec période d'essai en fonction de la durée du contrat
- ✓ Les congés doivent être pris pendant la durée du contrat de travail
Pour les contrats d'une durée = ou > 12 mois, au choix :
 - * soit 36h40 hebdomadaires et 48 jours de congés par an
 - * soit 38h05 hebdomadaires et 56 jours de congés par an

Conditions générales de recrutement dans la fonction publique

- ✓ Jouir de ses droits civiques
- ✓ Compatibilité des mentions portées au bulletin n°2 du casier judiciaire avec l'exercice des fonctions
- ✓ Etre en position régulière au regard du code du service national de l'Etat dont le candidat est ressortissant
- ✓ Pour les personnels de nationalité étrangère, être en position régulière au regard des dispositions relatives aux documents de séjour du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
- ✓ Conformément à l'article 49-9 du décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat, les agents qui, dans les six années suivant la rupture conventionnelle, sont recrutés en tant qu'agent public pour occuper un emploi au sein de la fonction publique de l'Etat, sont tenus de rembourser à l'Etat, au plus tard dans les deux ans qui suivent leur recrutement, les sommes perçues au titre de l'indemnité spécifique de la rupture conventionnelle octroyées dans le cadre d'un précédent emploi dans la fonction publique.